



nos références

D2.1/CV/MUL.09.02.02/2023/2021/4760/29

date

13/07/2023

Objet: Demande de paiement de la 3e tranche de la contribution volontaire pluriannuelle aux ressources générales (core funding) du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) pour la période 2021-2024 – 15.000.000 EUR - PO 4500749113 – Intervention PRISMA 3672 – A.B. 14 54 31 35 40 02

1. Introduction

Afin d'opérer la liquidation de la troisième tranche de 15 millions EUR dans le cadre de notre contribution pluriannuelle volontaire aux ressources générales (core) d'UNICEF, vous trouverez ici un aperçu de l'évaluation du travail effectué par le Fonds pendant la période 2022.

Cet examen couvre la bonne gestion des ressources allouées (système et mécanismes de suivi), leur utilisation (rapports financiers et audits), ainsi que les résultats obtenus sur cette base (rapports de fond). L'ensemble des rapports utiles peuvent être consultés ici : [Documents | UNICEF Executive Board](#)

En ce qui concerne le suivi du financement core que nous accordons à UNICEF, il est bon de savoir que celui-ci est accordé sur base des plans stratégiques pluriannuels approuvés par l'organe de gestion de l'organisation (Conseil d'Administration dit le CA). Le suivi de l'orientation et des activités de l'organisation pour la mise en œuvre de ces plans pluriannuels - y compris le contrôle de la bonne utilisation du financement core alloué - se fait donc essentiellement dans le cadre du Conseil d'Administration d'UNICEF (dans lequel BE n'est plus présente jusqu'en 2025) sur la base des règlements, règles, politiques et procédures applicables des Nations unies. En outre, pendant la durée du financement, le dialogue et les consultations bilatéraux sont également encouragés et le réseau des postes diplomatiques est régulièrement interrogé.

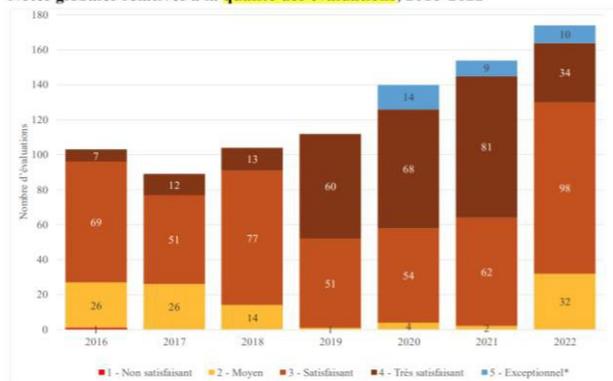
2. Bonne gestion des ressources allouées (systèmes et mécanismes de suivi/gestion et soutien des programmes)

Le **Plan relatif aux évaluations mondiales pour 2022-2025** ([link](#)) qui a été accueilli avec satisfaction par le CA de l'UNICEF lors de sa première session ordinaire de 2022 (decision 2022/5, [link](#)) définit les priorités pour les évaluations de l'organisation que doit mener le Bureau de l'évaluation et propose une démarche permettant d'évaluer les divers aspects de l'action de l'UNICEF. Ce Plan cible stratégiquement les domaines considérés comme étant les plus cruciaux pour la responsabilisation et l'apprentissage institutionnels. L'année 2022 est la première année de mise en œuvre de ce nouveau Plan : cela a été une année charnière car plusieurs changements stratégiques ainsi qu'une nouvelle vision pour la fonction d'évaluation ont été implémentés à cette occasion. Cette vision positionne la fonction d'évaluation davantage comme une force venant soutenir UNICEF dans la réalisation de ses objectifs tels qu'ils sont définis dans le Plan Stratégique. Comment ? en 1) ciblant les priorités des partenariats d'évaluation, 2) en faisant la promotion de l'intégration et l'harmonisation de la fonction aux 3 niveaux de l'organisation, 3) en mettant davantage l'accent sur la synthèse des évaluations pour obtenir un aperçu global de ce qui fonctionne/ne fonctionne pas ainsi que les causes, 4) en améliorant le cadre d'évaluation de la qualité de l'évaluation, 5) en comblant les lacunes au niveau des ressources humaines et 6) en normalisant les attentes en matière de performance au sein du Bureau de l'évaluation .

Cette progression dans la stratégie ne se fait pas sans heurt : dans le dernier rapport annuel soumis au CA en juin 2023 ([link](#)) on peut noter que les indicateurs de performance en matière d'évaluation ont été marqués par des progrès mitigés :

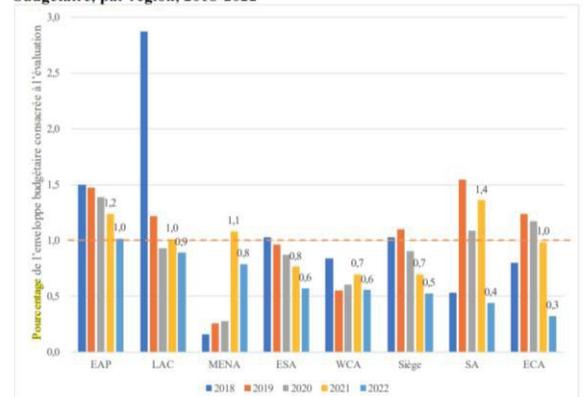
- Le nombre d'évaluations entreprises continue d'augmenter chaque année. Ainsi, en 2022, le nombre de soumissions d'évaluation a augmenté d'environ 12 %, tandis que la couverture géographique est restée approximativement au même niveau qu'en 2021. La qualité est bonne, bien qu'impactée par la sélection d'une société externe pour l'assurance qualité et d'un cadre d'évaluation encore trop rigide. Au total, 199 produits d'évaluation ont vu le jour à la fin du cycle d'évaluation de 2022. Ce chiffre est en augmentation par rapport aux 178 évaluations de 2021. On peut observer une diminution des évaluations entreprises dans le région de l'Afrique de l'Est et australe (de 28 à 24), mais aussi une augmentation de la couverture en Afrique de l'Ouest et centrale où plusieurs rapports nationaux d'évaluation multi-pays ont été publiés (ce qui est un format assez récent) , ce qui la fait remonter à son niveau de 2020 (à titre de comparaison, en 2020 :42, 2021 :27, 2022 : 43).
- Globalement, les tendances observées en 2022 en matière de performance de l'évaluation restent positives. Mais les performances concernant les dépenses d'évaluation se sont dégradées en 2022 par rapport à 2021, ces dépenses s'élevant maintenant à 0,59 % des dépenses globales afférentes aux programmes. On s'éloigne de l'objectif fixé par le Conseil d'administration (décision 2018/10) de consacrer 1 % des dépenses des programmes à l'évaluation (pour rappel, en 2021 0.91% des dépenses globales étaient affectées à l'évaluation).
- Une tendance à la baisse au niveau de l'appréciation de la qualité apparait : 98 % des évaluations sont jugées de bonne qualité (seulement 3 évaluations ont été jugées « exceptionnelle » contre 6 en 2021, 41 « très satisfaisante » contre 81 en 2021 et 100 sont « satisfaisante » contre 62 en 2021 30 évaluations ont été jugées « moyenne », alors que 2021 n'en comptait que 2). Aucune évaluation n'a été jugée « non satisfaisante », une tendance positive qui se poursuit depuis 2016. Sur les 165 évaluations réalisées en 2022 qui nécessitaient une réponse de l'administration, 121 réponses ont été soumises dans les délais (73 %). 44 réponses de l'administration (27 %) ont dépassé le délai de 60 jours et accusent désormais un retard, ce qui représente une augmentation considérable par rapport à 2021, où ce chiffre était de 5 %. Toutefois, quasi toutes les évaluations finissent par obtenir une réponse de l'administration.

Figure IX
Notes globales relatives à la **qualité des évaluations, 2016-2022***



* La catégorie de niveau « exceptionnel » a été introduite dans le cycle 2020 après un examen du système GEROS.
Source : GEROS.

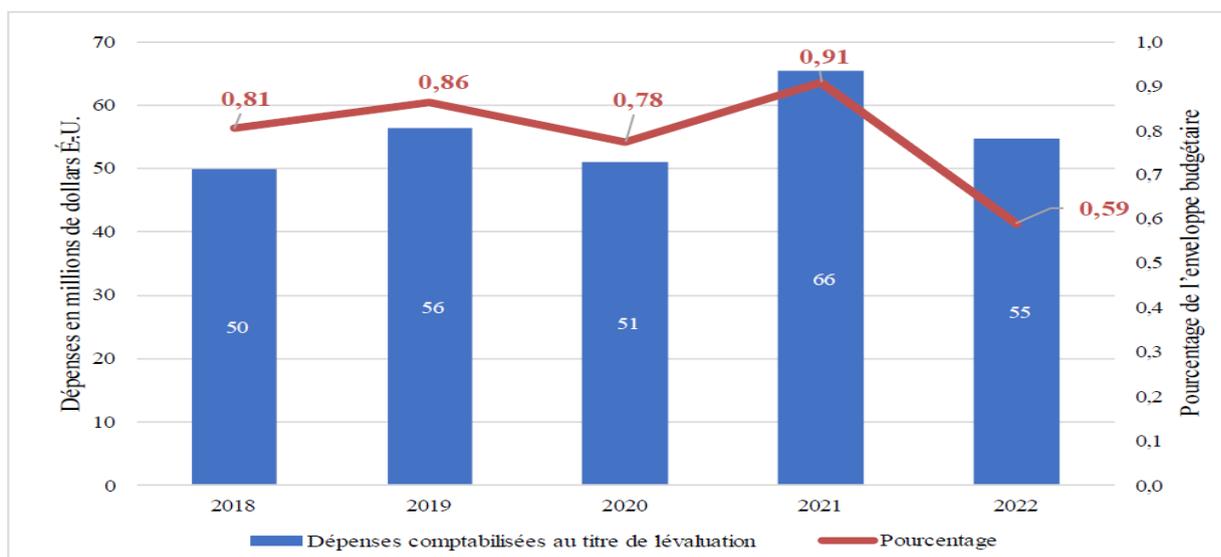
Figure XVI
Dépenses comptabilisées au titre de l'évaluation en **pourcentage** de l'enveloppe budgétaire, par région, 2018-2022



Légende : EAP : Asie de l'Est et Pacifique ; ECA : Europe et Asie centrale ; ESA : Afrique de l'Est et australe ; LAC : Amérique latine et Caraïbes ; MENA : Moyen-Orient et Afrique du Nord ; SA : Asie du Sud ; WCA : Afrique de l'Ouest et centrale.
Source : données du numérateur : activités comptabilisées au titre des dépenses d'évaluation (montants réels et engagements) au 31 décembre 2022 ; données du dénominateur : enveloppe budgétaire totale au 31 janvier 2023.

Figure XV

Dépenses de l'UNICEF comptabilisées au titre de l'évaluation, en millions de dollars É.-U. et en pourcentage de l'enveloppe budgétaire totale, 2018-2022^a



^a Les barres et les montants qui y sont indiqués correspondent aux dépenses comptabilisées au titre de l'évaluation en millions de dollars É.-U. pour chaque année. Les chiffres et la courbe en rouge indiquent le pourcentage du budget total alloué aux dépenses d'évaluation par année.

Le **Bureau de l'audit interne et des investigations (OAI)** effectue des audits internes pour évaluer l'adéquation et l'efficacité des processus de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle de l'UNICEF. OAI est chargé de mener les investigations qu'il estime nécessaires afin de déterminer les éventuels manquements ou actes répréhensibles commis au sein de l'UNICEF ou associés aux activités de l'organisation (eg fraude, corruption, harcèlement, abus d'autorité, etc.). Le rapport annuel de l'OAI soumis au CA de juin 2023 ([link](#)) permet d'avoir une vue d'ensemble sur les activités et les recommandations sur l'organisation.

- En 2022, ce sont 27 rapports d'audit interne qui ont été établis, dont 16 rapports d'audit de bureaux de pays, 9 rapports d'audit des activités transversales et 2 rapports de missions de conseil. Les conclusions générales de 92 % des rapports d'audit interne établis en 2022 étaient soit « satisfaisantes », soit « partiellement satisfaisantes, avec améliorations nécessaires ». Au 31 décembre 2022, aucune des mesures convenues dans le cadre d'un audit était restée sans suite pendant plus de 18 mois. Le Bureau a publié 23 des 27 rapports d'audit établis en 2022 ; 2 rapports de mission de conseil n'ont pas été rendus publics ; 2 rapports n'ont pas été publiés, conformément aux critères établis par le Conseil d'administration.
- la Section des investigations a traité 773 affaires, ce qui représente une augmentation de 19 % par rapport à 2021. Le nombre d'affaires classées a augmenté de 21 % par rapport à 2021.

En 2023, le Bureau ouvrira un bureau à Nairobi, le deuxième en dehors de New York, et proposera à l'administration de l'UNICEF une nouvelle méthodologie pour déterminer la pertinence des futurs budgets non affectés au personnel, réduisant ainsi au minimum le recours aux affectations discrétionnaires et préservant l'indépendance du Bureau. Au vu des travaux poursuivis en 2022, le Bureau est d'avis que le dispositif de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle de l'UNICEF est globalement adéquat et efficace et fait l'objet d'une coordination en progrès entre les différents fonds et programmes.

Un **Comité consultatif de l'audit (OAC)** composé de six membres a été mis en place afin d'aider la Directrice exécutive d'UNICEF à s'acquitter de ses responsabilités concernant la gestion financière et les comptes rendus, les questions d'audit externe, la gestion des risques, les systèmes de contrôle interne et de responsabilité, et le processus de contrôle (fonctions d'audit interne, d'évaluation et d'enquête). Le rapport annuel 2022 a été publié en 2023 et a été discuté lors de la session du Board en Juin 2023 ([link](#)).

Chaque année, les résultats des évaluations et des audits entrepris sont également discutés dans les conseils d'administration. Les **décisions les plus récentes** du CA concernant l'évaluation et les audits ont été adoptées lors de la première session ordinaire de février 2023 ([link](#)) et de la session annuelle de juin 2023 ([link](#)).

- Le CA se réjouit de l'augmentation progressive des évaluations au niveau de l'impact et des réalisations, à l'instar de la hausse du nombre d'évaluations conjointes et d'évaluations couvrant plusieurs groupes d'objectifs. L'administration se félicite des taux élevés de couverture dans toutes les régions, mais réclame des mesures pour lutter contre la baisse de la couverture des handicaps et de la performance des évaluations effectuées au titre du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes.
- Le CA souligne l'importance des évaluations du point de vue de l'impact et des réalisations, des partenariats, du renforcement des capacités d'évaluation nationales, des innovations ainsi que des ressources humaines.
- Le renforcement continu de la fonction d'évaluation est accueilli positivement. Toutefois, l'administration prend note des difficultés liées à la réalisation de l'objectif stratégique consistant à consacrer 1 % des dépenses aux évaluations en 2022, mais aussi à la dépendance excessive aux ressources ordinaires pour maintenir les niveaux d'investissement actuels.
- L'administration salue les initiatives qui visent à obtenir un soutien plus durable en faveur de programmes stratégiques liés au renforcement des capacités relatives aux évaluations d'impact et des capacités d'évaluation nationales. Elle réaffirme en outre son engagement à atteindre l'objectif de 1 %. L'administration se réjouit de la mise en œuvre d'une politique d'évaluation révisée qui s'appuie sur l'expérience acquise et les enseignements tirés.

Les **rapports annuels du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU** portant sur les années [2018](#), [2019](#), [2020](#), [2021](#)) permettent également d'apprécier les mécanismes utilisés pour le suivi. Dans le Rapport financier et états financiers audités de l'année terminée le 31 décembre 2021, UNICEF a reçu – et ceci pour la 10e année consécutive – **une opinion sans réserve**. Ce qui atteste que les états financiers donnent pour chaque élément significatif une image fidèle de la situation financière d'UNICEF au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats financiers et flux de trésorerie pour l'année terminée à cette date, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS). Le dispositif de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle de l'organisation a été jugé adéquat et efficace.

Il a toutefois été constaté que des progrès pouvaient être faits dans :

- 1) la clarification des rôles et responsabilités en matière de gouvernance entre le Conseil d'Administration, le Bureau de la directrice générale, et l'Equipe Mondiale de Gestion ;
- 2) la mise en œuvre du cadre de gestion des risques ;
- 3) le repositionnement du Secrétariat dans le cadre de la gestion du risque institutionnel ;
- 4) la finalisation de la déclaration relative à l'appétence pour le risque de l'UNICEF.

Les performances d'UNICEF font également régulièrement l'objet d'une **évaluation du Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN)**. Le rapport d'évaluation le plus récent pour UNICEF (portant sur la période 2016-2020) a été publié en Décembre 2021 ([link](#)). Ce rapport dessine un aperçu positif de sa gestion opérationnelle : *UNICEF's performance is found to be strong and balanced across MOPAN's four main dimensions of multilateral effectiveness: strategic management, operational management, relationship management, and performance management*. Aucun rapport du MOPAN n'est prévu pour l'année 2022 pour UNICEF.

3. Utilisation appropriée des ressources allouées (rapports financiers)

L'affectation des ressources aux priorités du Plan stratégique peut être déduite du rapport sur l'application du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du Plan stratégique 2022-2025 ([link](#)), du Rapport Annuel de la Directrice générale de l'UNICEF pour 2022 ([link](#)), et du Rapport Annuel de l'UNICEF 2022 ([link](#)).

Il en ressort de l'étude des indicateurs de performance que la gestion par l'UNICEF a été **satisfaisante** au cours de cette première année de mise en œuvre du nouveau Plan Stratégique malgré la pression d'une crise polyforme. Le dispositif de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle de l'UNICEF a été globalement adéquat et efficace et les recettes de l'UNICEF ont atteint un niveau historique. Le soutien apporté à la lutte contre la pandémie de COVID-19 a été la preuve de la résilience de l'aide publique au développement des partenaires du secteur public et du soutien des partenaires du secteur privé en tant que sources de financement de l'UNICEF. Des investissements dans les capacités numériques ont favorisé l'afflux massif de nouveaux donateurs et l'augmentation des dons des donateurs établis, avec à la clé une augmentation de 72 % des dons en espèces. Même si le Fonds a accompli des progrès significatifs en matière de culture institutionnelle depuis 2018, des **défis** persistent : le manque de temps des bureaux pour se consacrer à la culture du lieu de travail, la persistance d'un faible niveau de sécurité psychologique et de confiance, des progrès lents et peu visibles. Un rapport entier a été consacré à la question et présenté lors du dernier CA d'UNICEF ([link](#)).

L'année 2022 a aussi mis en évidence un **écart** de plus en plus grand entre les recettes totales et le financement des activités de base (ressources ordinaires). Alors que les recettes totales de l'UNICEF ont augmenté de 1,2 milliard de dollars en 2022 par rapport à 2021 sous l'effet de la croissance d'autres ressources (urgences), les ressources ordinaires ont enregistré une baisse de 6 %, soit 83 millions de dollars. Le recul des ressources ordinaires dans les recettes totales – de 17 % en 2021 à 14 % en 2022 – confirme la tendance des États Membres à s'éloigner de l'engagement d'accroître de 30 % leurs contributions au titre des ressources ordinaires qu'ils ont pris dans le cadre du Pacte de financement. En confirmant cette tendance, UNICEF se dirige un peu plus vers une organisation axée sur les projets. Les principaux bénéficiaires restent les PMA avec une concentration en Afrique subsaharienne.

L'affectation des ressources aux priorités stratégiques reste stable aux cours des années mais nous constatons néanmoins qu'à présent 3 groupes d'objectifs sur 5 sont en dessous des projections, dont 2 groupes sont en baisse depuis plusieurs années :

Groupe d'objectifs 1: Chaque enfant survit et s'épanouit	40,8% en 2022, 40% en 2021, 38.2% en 2020, 38.1% en 2019
Groupe d'objectifs 2 Chaque enfant apprend	19.5% en 2022, ce qui constitue une baisse par rapport à ce qui était projeté. Pour rappel 18,8 % en 2021 en baisse par rapport aux 20.4 % en 2020, 20.9% en 2019
Groupe d'objectifs 3 Chaque enfant est protégé contre la violence et l'exploitation	11% en 2022, 12,2% en 2021, en baisse par rapport aux 12.5% en 2020, 12.5% en 2019, 12.2% en 2018
Groupe d'objectifs 4 Chaque enfant vit dans un environnement sûr et propre	15.8% en 2022 toujours dans la tendance baissière, 17,5% en 2021 en baisse par rapport aux 19.6% de 2020, 19.6% en 2019, 18.7% en 2018
Groupe d'objectifs 5 Chaque enfant a les mêmes chances de réussir dans la vie	12.9% en 2022, ce qui dépasse les projections et est en hausse par rapport aux 11,5% de 2021, en progression toujours par rapport aux 9.3% de 2020, 8.8% en 2019, 7.9% en 2018

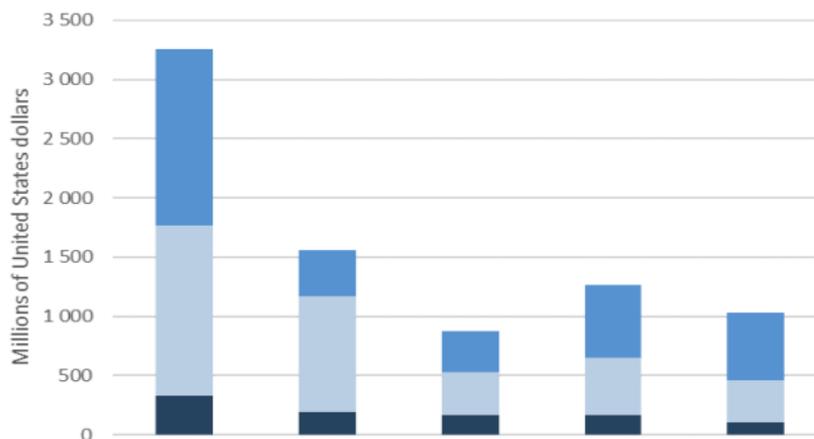
Malgré l'impact de plusieurs crises de grande ampleur, le revenu total de l'UNICEF s'élevait en 2022 à 10.3 milliards de dollars, soit une **augmentation** 1.8 milliard (21%) par rapport à 2021.

Lors de l'année écoulée, les recettes totales du secteur public ont augmenté de 1,1 milliard de dollars (hausse de 18% à partir de 2021). Les recettes du secteur privé ont augmenté de 28 %, à 2,7 milliards de dollars.

Les recettes provenant des ressources ordinaires du secteur public sont tombées à 524 millions de dollars en 2022 (contre 762 millions de dollars en 2021) et les ressources ordinaires du secteur privé ont diminué 800 millions de dollars (contre 819 millions de dollars en 2021). En 2022, 117 gouvernements ont contribué aux ressources de l'UNICEF, soit un pays supplémentaire par rapport à 2021. Les plus gros contributeurs en 2022 ont été les États-Unis, États d'Amérique, Allemagne, Suisse et Australie.

Les revenus de **l'aide humanitaire**, à 5,1 milliards de dollars en 2022, étaient de 60 % supérieur à celui de 2021 (3.6 milliards en 2021). Le besoin de financement humanitaire est passé à 11,7 milliards de dollars en 2022, contre 7,2 milliards de dollars en 2021, ce qui représente la plus importante demande de financement jamais réalisée pour l'action humanitaire de l'UNICEF.

Figure I
Direct programme assistance by Strategic Plan Goal Area and resource type, 2022

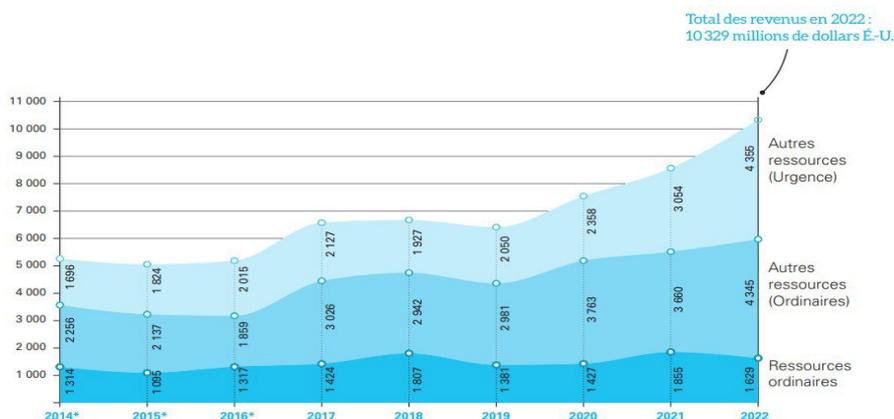


	<i>Every child survives and thrives</i>	<i>Every child learns</i>	<i>Every child is protected from violence and exploitation</i>	<i>Every child lives in a safe and clean environment</i>	<i>Every child has an equitable chance in life</i>	<i>Total (rounded)</i>
	2022	2022	2022	2022	2022	2022
Regular resources	329	187	165	169	108	957
Other resources (regular)	1 436	984	360	481	353	3 614
Other resources (emergency)	1 492	388	352	614	567	3 414
Total	3 257	1 559	876	1 264	1 028	7 985

Note: Due to rounding, totals may differ slightly from the sum of the columns and rows; data as at 30 March 2023.

Revenus de l'UNICEF, 2014-2022

(en millions de dollars É.-U.)



*Les revenus perçus au cours de la période 2014-2016 ont été réajustés pour tenir compte de la politique de 2017 de l'UNICEF relative à la comptabilisation des revenus.

Le rapport annuel sur les ressources ordinaires pour l'année 2022 ([link](#)) donne la vue suivante sur l'utilisation de cette catégorie de ressources:

Direct programmes	957.4M USD	<ul style="list-style-type: none"> Countries with UNICEF programmes of cooperation: 763.3M USD (80%, en baisse de 2%) Strategic and Innovative Activities: 51.2M USD (5%, en baisse de 2%. Le seuil à atteindre est de 7%) Advocacy and global and regional programmes : 51.5M USD (5%, également en baisse de 2%) Emergency Programme Fund: 36.7M (soit plus du double par rapport à 2021) Financial adjustments to country programmes: 54.6M USD (6%, également plus du double des ressources allouées en 2021)
Institutional budget expenditures	87.5M USD	<ul style="list-style-type: none"> Development effectiveness : 146M USD (68%) Management : 57M USD (26%) UN Development Coordination : 10M USD (5%) Capital Investment : 2M USD (1%)
Private fundraising and partnerships division	147.7 M USD	
Contribution to humanitarian response	244M USD	Progression de 14 à 28% en 1 an avec une majorité des interventions en Afrique de l'Ouest et centrale (sub-saharan African countries) 25% des ressources core supportent l'action humanitaire
total	1.326 USD	In 2022 total income for UNICEF was \$9.326 billion, of which RR contributed \$1.326 billion or 14 per cent (en baisse de 3% par rapport à 2021)

La Belgique reste dans le top 10 des pays partenaires participants aux ressources régulières, devant le Canada et le Danemark, mais derrière la Suisse ou les Pays-Bas.

4. Résultats obtenus

Nous analysons du rapport annuel ([link](#)) qui a été présenté lors de la session annuelle de juin 2023, que des progrès considérables ont été accomplis durant la mise en œuvre du Plan stratégique de l'UNICEF pour la période 2018-2021. L'année que nous évaluons est la première année de mise en œuvre du Plan

Stratégie 2022-2025. Ce nouveau Plan se caractérise par une vision à plus long terme et se concentre sur les changements systémiques à implémenter au sein de l'organisation.

Les performances et les réalisations de l'UNICEF en 2022 sont relativement conformes aux tendances de ces dernières années et au précédent Plan stratégique, en particulier en ce qui concerne le nombre d'enfants ayant bénéficié de services fournis avec le soutien des programmes de l'UNICEF. La plupart des domaines de résultats (12 sur 18) sont conformes aux niveaux d'étape fixés pour 2022 dans le nouveau Plan, puisqu'ils ont été atteints, voire dépassés. Toutefois, un seul domaine de résultats n'est pas en bonne voie.

Plus précisément, en 2022, par groupe d'objectifs, nous observons:

- Groupe 1 (chaque enfant survit et s'épanouit) : la pandémie a perturbé les programmes de santé et de nutrition dans les écoles et a ruiné les progrès réalisés dans tous les domaines liés à la survie, à la santé, à la croissance et au développement de l'enfant. Sans une action immédiate, 54 pays ne parviendront pas à atteindre la cible de l'objectif de développement durable relative à la mortalité des enfants de moins de 5 ans, et 61 ne parviendront pas à atteindre la cible relative à la mortalité néonatale. La couverture vaccinale a suivi sa courbe descendante et les objectifs du Programme pour la vaccination à l'horizon 2030 ne seront pas atteints, à moins d'une action urgente. UNICEF a obtenu en 2022 plusieurs résultats en faveur des enfants, tout en trouvant des solutions long terme aux obstacles systémiques qui continuent d'entraver le bien-être des enfants : 1) le nombre d'accouchements faits dans des établissements de santé grâce aux programmes soutenus par l'UNICEF est passé à 44.4 millions en 2022 (contre 38.9 millions en 2021) ; 2) 27 millions d'enfants en situation de crise humanitaire ont été vaccinés contre la rougeole, 3) près de 356.3 millions d'enfants ont bénéficié de services de prévention des retards de croissance et d'autres formes de malnutrition, c'est 20 millions de plus que l'année précédente ; 4) près de 5.5 millions d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère ont été admis en traitement ; 5) La couverture mondiale des traitements antirétroviraux est passée de 80 % à 82 % chez les femmes enceintes et allaitantes, et de 50 % à 52 % chez les enfants âgés de 0 à 14 ans. L'UNICEF a soutenu des interventions et des politiques visant à améliorer l'accès aux services et leur qualité dans 37 pays prioritaires en matière de VIH ; 8) 116.2 millions d'adolescents et de jeunes ont bénéficié des services de prévention de l'anémie et d'autres formes de malnutrition. UNICEF a œuvré à la réalisation du Groupe d'objectifs 1 dans 155 pays en 2022. Le montant total des dépenses pour ce Groupe d'objectifs s'est élevé à 3,3 milliards de dollars, dont 2,1 pour l'action humanitaire. Au niveau des réalisations, les taux de progression moyens par rapport aux niveaux d'étape fixés pour 2022 ont été supérieurs à 90 % dans six des huit domaines de résultats du Groupe d'objectifs 116. Des progrès notables ont été enregistrés dans le domaine de la santé maternelle et néonatale, dans plusieurs domaines de la santé infantile et dans les programmes et services de santé destinés aux adolescents, y compris dans les soins de santé primaires et par l'intermédiaire des établissements scolaires et des plateformes numériques.
- Groupe 2 (chaque enfant apprend) : 37.9 millions d'enfants déscolarisés ont eu accès à l'enseignement préscolaire, primaire ou secondaire ce qui est une grave baisse de plus de 10 millions par rapport à l'année précédente ; 28.3 millions de filles et de garçons ont reçu des ressources pédagogiques, soit 13 millions de moins qu'en 2021. Parmi nos pays partenaires de la coopération, nous remarquons 1) les efforts réalisés au Congo pour l'engagement à respecter la Déclaration sur la sécurité dans les écoles, ainsi que 2) l'engagement de 2,500 enseignants supplémentaires en Tanzanie. Nous sommes également attentifs à la situation en Afghanistan où le programme d'éducation communautaire a été élargi, parvenant à toucher 286,000 fillettes supplémentaires. L'UNICEF a travaillé sur le Groupe d'objectifs 2 dans 148 pays en 2022. Le montant total des dépenses pour ce Groupe d'objectifs s'est élevé à 1,6 milliard de dollars, dont 0,9 milliard pour l'action humanitaire. Au niveau des réalisations, les taux de progression dans les deux domaines de résultats du Groupe d'objectifs 2 ont été de 81 % en moyenne.

- Groupe 3 (Chaque enfant est protégé contre la violence et l'exploitation) : l'augmentation importante du nombre d'enfants privés de protection parentale qui ont bénéficié d'une prise en charge en milieu familial – par opposition au placement en institution –, qui est passé de 27 % (environ 404 000) en 2021 à 41 % (environ 2,6 millions) en 2022. Le nombre de pays assurant le suivi des informations relatives à la prestation de services et à l'orientation vers les services d'aide psychosociale et de soutien en matière de santé mentale pour les enfants et les adolescents a plus que doublé – de 23 pays en 2021 à 49 en 2022. Dans les situations de crise humanitaire, le soutien de l'UNICEF a permis à plus de 26 millions de personnes concernées et à 7,9 millions d'enfants en déplacement de bénéficier de plusieurs interventions relatives aux mutilations génitales et aux mariages forcés. Plus précisément, Le nombre de filles et de femmes ayant bénéficié d'interventions de prévention et de prise en charge pour lutter contre les mariages d'enfants et les mutilations génitales féminines a doublé depuis 2021 ; elles ont été 17,2 millions et un peu plus de 383 000, respectivement, à en bénéficier. Une intégration plus forte des programmes à d'autres secteurs – notamment la santé, la nutrition, l'éducation et la protection sociale – a été la pierre angulaire de la transition vers la prévention. En 2022, le nombre de pays offrant des possibilités de collaboration entre le système de santé et les services d'état civil pour faciliter l'enregistrement des naissances – un facteur déterminant pour faire progresser l'accès universel – est passé à 59, contre 54 en 2021. Le nombre de mères, de pères et de personnes ayant la charge d'enfants ayant bénéficié de programmes d'éducation parentale financés par l'UNICEF a connu une croissance exponentielle – de 3 millions en 2021, leur nombre a atteint 11,8 millions en 2022. L'UNICEF a permis à plus de 5 millions de femmes et d'enfants dans 65 pays de bénéficier de mesures d'atténuation des risques de violence de genre et à près de 6 millions de femmes et d'enfants dans 64 pays de bénéficier de programmes de prévention de cette forme de violence. Dans 17 pays, l'UNICEF a offert une protection ou une aide à la réinsertion à 58 % des enfants visés et auparavant associés à une force ou à un groupe armé. Il a soutenu plus de 9,8 millions d'enfants dans des zones touchées par des mines terrestres et d'autres armes explosives dans le cadre d'interventions de prévention ou d'aide aux victimes, soit une augmentation de 89 % par rapport à 2021. En 2022, les dépenses globales engagées au titre des programmes relevant du Groupe d'objectifs 3 dans 151 pays se sont élevées à 900 millions de dollars, dont 500 millions de dollars consacrés à l'action humanitaire (contre 773 millions en 2021, dont 422 pour l'humanitaire).
- Groupe 4 (Chaque enfant vit dans un environnement sûr et propre) : L'UNICEF progresse de manière très satisfaisante pour financer des services WASH sûrs. En 2022, 26 millions de personnes (dont 894 000 personnes handicapées) ont eu accès à des services d'assainissement de base, 30,6 millions (dont 1,4 million de personnes handicapées) à des services d'approvisionnement en eau de base et disponible en temps voulu et 23,6 millions (dont 1,1 million de personnes handicapées) à des services d'hygiène de base. Plus de 88 % des personnes ayant accès à ces services vivaient dans des pays fragiles, où l'UNICEF concentre ses aides directes. En 2022, 17,5 millions d'adolescentes et de femmes, dont 3,7 millions vivent dans une situation de crise humanitaire, ont bénéficié de services de santé et d'hygiène menstruelles ou d'information. Au niveau de nos pays partenaires de la Coopération, des efforts particuliers ont été entrepris au Mali avec un programme de diffusion de bonnes pratiques et d'assainissement massif de plusieurs villages. UNICEF a œuvré à la réalisation du Groupe d'objectifs 4 dans 156 pays en 2022 soit une empreinte qui s'est étendue à 34 pays supplémentaires. Le montant total des dépenses pour ce Groupe d'objectifs s'est élevé à 1,3 milliard de dollars, dont 900 millions pour l'action humanitaire, ce qui est une progression de plusieurs centaines de millions par rapport à 2021 (1.11 milliard dont 758 millions pour l'humanitaire). Au niveau des réalisations, les taux de progression ont dépassé 100 % des niveaux d'étape fixés pour 2022 dans deux des trois domaines de résultats du Groupe d'objectifs 4.
- Groupe 5 (Chaque enfant a les mêmes chances de réussir dans la vie) : 38 pays ont signalé que des mesures, des analyses ou des activités de plaidoyer avaient abouti à l'élaboration de politiques et de programmes visant à réduire la pauvreté touchant les enfants. Les programmes de transferts en espèces soutenus par l'UNICEF continuent de progresser en venant en aide à plus de 129 millions

d'enfants dans 68 pays, ce qui constitue un changement important par rapport à 2021 où 133 millions d'enfants dans 95 pays bénéficiaient de ces transferts de cash. UNICEF a soutenu la collaboration intersectorielle pour favoriser l'inclusion systématique des filles, des enfants handicapés et des enfants en situation de déplacement dans les systèmes de protection sociale. En 2022, l'UNICEF a aidé 60 pays à se mettre en place des systèmes de protection sociale intégrant le handicap, contre 55 en 2021.

En 2022, les dépenses globales engagées au titre des programmes relevant du Groupe d'objectifs 5 dans 155 pays, soit 2 de moins qu'en 2021, se sont élevées à 1 milliard de dollars, dont 700 millions au titre de l'action humanitaire, ce qui constitue une forte augmentation mais sur un territoire plus restreint si l'on considère les 727 millions engagés l'année dernière dont 352 sur l'humanitaire.

Les changements stratégiques portés par le nouveau Plan amélioreront la gestion des performances d'UNICEF mais également l'établissement de ses rapports. Il est également rassurant de constater que les performances et les réalisations de l'UNICEF en 2022 sont relativement conformes aux tendances de ces dernières années et alignées avec les réalisations du Plan stratégique pour 2018 – 2021.

Pour parvenir à atteindre les objectifs du nouveau Plan stratégique, le Fonds pour l'Enfance utilise 9 stratégies de changements prioritaires : la protection des droits de l'enfant, la participation des jeunes, la collaboration avec les partenaires locaux, l'optimisation de la défense des enfants, des partenariats stratégiques avec les entreprises, la mobilisation des ressources, la collaboration avec les partenaires des Nations Unies mais également le renforcement de l'efficacité et de la gestion des risques et enfin l'amélioration de la culture institutionnelle et la diversité.

5. *Evaluation*

Sur la base de ce qui précède, nous sommes d'avis que l'UNICEF a une approche logique et systématique qui découle de sa stratégie globale, et que les résultats obtenus au cours de la période précédente ont démontré la performance de l'organisation dans ses domaines d'action. L'impact des crises sur l'action d'UNICEF en faveur des enfants doit se lire dans sa globalité et certains domaines qui enregistrent plus de recul que d'autres méritent toute notre attention, en particulier la lutte contre la faim, la progression de la couverture vaccinale, la lutte des violences basées sur le genre.

En outre, UNICEF dispose des mécanismes de contrôle et de suivi nécessaires pour assurer la bonne gestion des ressources allouées. Les points d'amélioration/recommandations relevés dans le cadre des audits les plus récents seront suivis de près dans le cadre des réunions des organes de gestion de l'organisation et des dialogues bilatéraux entre la DGD et UNICEF.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments et des conditions fixées par l'arrêté royal du 6 juillet 2021, le service D2.1 estime que la troisième tranche d'un montant de 15.000.000 EUR allouée par la DGD peut donc être versée.

Cécilia Vermeulen
(Signature)
Digitally signed
by Cécilia Vermeulen
(Signature)
Date:
2023.07.12
12:35:29 +02'00'

Cécilia Vermeulen
Gestionnaire dossier D2.1

Dirk Brems
Directeur D2

Annexe(s): aussi disponible en prisma 3672

- (1) Demande de paiement UNICEF
- (2) Rapport annuel de la directrice générale de l'UNICEF pour 2022
- (3) Rapport financier et états financiers audités pour l'année terminée le 31 décembre 2021 et rapport du Comité des commissaires aux comptes
- (4) AR du 6 juillet 2021
- (5) Convention cadre avec UNICEF
- (6) Note signé par la ministre relative à l'octroi de notre financement core à UNICEF
- (7) Letter of intent